

Communiqué de presse 5/01/2022

L'ADMR, 1^{ER} RESEAU NATIONAL ASSOCIATIF DE SERVICE À LA PERSONNE, LANCE UNE EXPERIMENTATION STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE DOMICILE RENFORCÉ.

D'après les projections de la DRESS retenues par le rapport Libault en mars 2019, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie (au sens de bénéficiaires de l'APA) passera de 1 265 000 en 2015 à 1 582 000 en 2030 et 2 235 000 en 2050, du fait de l'arrivée en âge avancé des premières générations du baby-boom. A défaut d'une loi Grand-âge à nouveau reportée, la Loi de finances de la Sécurité sociale 2022 se veut particulièrement ambitieuse sur les sujets liés à l'autonomie. Elle prévoit notamment un virage stratégique pour le maintien à domicile : le rapprochement et l'articulation étroite entre l'aide et le soin ; une perspective sur laquelle l'ADMR travaille déjà depuis longtemps mais avec l'ambition d'aller plus loin en accompagnant les personnes fragiles tout au long de leur parcours de vie. Dès lors qu'une personne présentant une fragilité s'adresse à une association ADMR pour la réalisation d'une prestation, il est accompagné et suivi dans la cadre de son parcours de vie, pour faciliter son quotidien et éventuellement celui de son aidant.



C'est dans ce contexte que l'ADMR a décidé de lancer au 4ème trimestre 2021 une expérimentation stratégique dédiée au domicile renforcé, impliquant 6 fédérations départementales pilotes. L'objectif de cette expérimentation sera la définition et la mise en place sur le terrain d'une offre globale intégrant un ensemble de prestations socles afin de faciliter la prise en charge des personnes accompagnées. En effet, l'accompagnement d'une personne âgée ou vivant avec un handicap, s'apparente encore trop souvent aujourd'hui à un parcours du combattant; les personnes accompagnées et leurs aidants, qui connaissent souvent mal les solutions existantes, peinent à les identifier et à coordonner les différents acteurs permettant de

répondre à des besoins souvent divers (aide à la toilette, livraison de repas, soins infirmiers, répit...). Les professionnels du réseau ADMR développent une connaissance individualisée de chacune des personnes accompagnées, de leur entourage autour de leur rythme et de leur choix de vie. Ce lien permet la construction d'une relation de confiance pour une prise en charge adaptée.

Pour solutionner ces problèmes récurrents et répondre aux besoins des clients et de leurs aidants, l'ADMR a développé un nouveau dispositif d'accompagnement renforcé à domicile des personnes fragiles qui s'appuie sur 3 grands piliers*;















^{*}Présentation détaillée des piliers dans la plaquette jointe



En créant son nouveau dispositif d'accompagnement renforcé à domicile, l'ADMR contribuera à répondre à cet enjeu de société : en facilitant la vie des personnes accompagnées et de leur entourage, en préservant leur inclusion sociale, et en tenant compte de la révolution du numérique par le développement d'un outil dédié.

En résumé:

- Une expérimentation qui s'inscrit dans la vision stratégique de la LFSS 2022 visant à rapprocher le soin et l'aide.
- Une réflexion stratégique et une action de terrain portée par l'ADMR afin d'assurer une coordination générale autour de la personne 6 fédérations ADMR pilotes de l'expérimentation Domicile Renforcé à date :
 - L'ADMR des Hautes-Alpes (05).
 - o L'ADMR du Calvados (14).
 - L'ADMR d'Ille-et-Vilaine (35).
 - L'ADMR de la Loire (42).
 - o L'ADMR de Haute-Saône (70).
 - o L'ADMR de Seine-Maritime (76).

L'ADMR en quelques mots... www.admr.org

Créée en 1945, l'ADMR est le 1^{er} réseau national associatif de service à la personne et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. Les 94 000 salariés des 2700 associations locales ADMR, gérées et animées par 85 000 bénévoles, délivrent quotidiennement partout en France services et soins auprès de 720 000 clients (personnes âgées ou vivant avec un handicap, familles et tout public...). L'ADMR propose une large palette de services organisés en 4 pôles : Enfance et Parentalité / Services et soins aux Séniors / Accompagnement du handicap / Entretien de la maison. Depuis 2012, l'ADMR est présidée par Marie-Josée Daguin ; Thierry d'Aboville en est le Secrétaire général depuis 2005.







